

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE MERCREDI 16 JUILLET 2025, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette
Poste 2 : Harold Mercier, maire-suppléant
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

Le directeur général : Daniel Fournier
La greffière adjointe : Nadia Soucy

Sont absents :

Le maire : Délicsa Ritchie-Roussy

Le conseiller : Poste 3 : Gilles Bernatchez

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire-suppléant, monsieur Harold Mercier, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 10.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire-suppléant, monsieur Harold Mercier, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR MATHIEU BLANCHETTE
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉSOLUTION 25-097 - DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Philippe Chrétien de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton, a présenté au Conseil municipal ainsi qu'au public le rapport du

vérificateur et le rapport financier de la Ville de Murdochville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

CONSIDÉRANT QUE ledit rapport financier illustre l'état de la situation financière de la Ville de Murdochville au 31 décembre 2024.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le rapport financier 2024 de la Ville de Murdochville ainsi que le rapport du vérificateur soient et sont par les présentes acceptés.

QUE le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe soient transmis aux autorités compétentes.

QUE le directeur général, monsieur Daniel Fournier, soit et est autorisé à signer les rapports financiers.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR ANDRÉ MINVILLE

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 19 h 13.

Harold Mercier
Maire-suppléant

Nadia Soucy
Greffière adjointe